

Conseil d'administration du 3 mars 2026
Membres en exercice : 54
Nombre de membres présents : 35
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de voix : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION n° 2026-04

APPROBATION DES CANDIDATURES DANS LE CADRE DU PROGRAMME FEDER-FSE+ BOURGOGNE FRANCHE-COMTE ET MASSIF DU JURA 2021-2027

Le Conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts, convoqué par courriel du 17 février 2026, s'est tenu le 3 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Nicolas SCHMIT,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L331-8 et R331-23 et suivants ;

Vu le décret n° 2019-1132 du 06 novembre 2019 créant le Parc national de forêts ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 52-2025-02-00091 du 24 février 2025 portant composition du Conseil d'administration de l'établissement public du Parc national de forêts ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration et du Bureau du Parc national de forêts approuvé par délibération n° 2020-01 ;

Vu la délibération n° 2020-02 relative à l'élection du président du Conseil d'administration du Parc national de forêts ;

Considérant les notes de présentation des projets annexées à la présente délibération ;

Sur proposition du directeur du Parc national de forêts,

DECIDE

Article 1 :

Les candidatures du Parc national de forêts au Programme FEDER-FSE+ Bourgogne Franche-Comté et Massif du Jura pour la période 2021-2027 sont approuvées pour les projets suivants :

- Changement climatique, risque incendie et naturalité : la stratégie d'adaptation du Parc national de forêts
- Préserver, Restaurer et Valoriser les prairies patrimoniales du Parc national de forêts
- Programme de conservation de l'avifaune forestière et des papillons de lisières du Parc national de forêts

Article 2 :

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de forêts et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Châtillon-sur-Seine, le 3 mars 2026,

Le directeur



Philippe PUYDARRIEUX

Le président du Conseil d'administration



Nicolas SCHMIT

